

« L'UNION
EUROPÉENNE
FACE AUX
DÉFIS
FISCAUX :
ÉTAT DES
LIEUX ET
PROPOSITIONS »



Dessin publié avec l'aimable autorisation de Plantu, paru dans Le Monde du 5 janvier 2017. ©Plantu, 2017. Tous droits réservés

En partenariat avec



FISCALITÉ ET CITOYENNETÉ EUROPEENNE



L'impôt est au cœur du pacte républicain. Dans toute démocratie, le citoyen contribuable demande à ceux qui dirigent, aux élus comme aux agents publics, de rendre compte de leur administration. Au sein de l'Union européenne, le vote du consentement à l'impôt reste une prérogative de souveraineté qui ne s'exerce qu'à l'échelon national ou local. C'est notamment pour cela que l'Europe ne parle pas aux Européens. C'est aussi pour cela que les Etats membres tentent encore de se concurrencer mutuellement, mettant en péril leurs budgets et faisant le jeu des sociétés multinationales. En deux ans, les journalistes d'investigation ont livré à l'opinion publique des révélations qui ont déclenché de vives réactions, au-delà des frontières : Luxleaks, Panama papers et footballleaks. S'il est vrai que les ministres des finances ont cru devoir réagir, ils n'ont rien changé dans leurs pratiques. Réunis fin juin 2016 à Bruxelles, ils ont publié un communiqué aussi prometteur qu'amesthésiant aux termes duquel ils étaient convenus de lutter contre l'évitement de l'impôt. En fait, rien de significatif qui soit de nature à faire cesser les pratiques déloyales et le « ruling », dit autrement les concessions discrètes destinées à attirer les entreprises sur un territoire au détriment des autres pays. L'objet de ce forum est de dresser un état des lieux des pratiques fiscales déloyales à l'intérieur de l'Union européenne et d'esquisser les voies à suivre pour faire converger les législations. Plus globalement, la réflexion doit viser l'ensemble des prélèvements obligatoires de nature fiscale ou sociale. A cette occasion, nous ferons le point sur les premières orientations résultant des travaux du groupe de haut niveau, présidé par Mario Monti, sur les ressources propres du budget de l'Union. Aujourd'hui, les seules ressources propres sont constituées par les droits de douane perçus aux frontières extérieures sur les importations. Du fait des traités de libre échange, leur produit ne s'élève qu'à 15 milliards d'euros, soit 10% des ressources. Les 90% restants sont financés par les Etats membres. L'heure est venue de s'interroger sur ce que pourrait être une fiscalité européenne. A cet égard, pour éviter d'alourdir le fardeau des contribuables, il convient d'admettre que tout impôt mis en recouvrement par l'Union devra correspondre à un allègement équivalent des prélèvements perçus à l'échelon des Etats membres, au plan national ou local.

Paradis fiscaux, optimisation, fraudes, autant de questions à propos desquelles l'Union peut sans doute formuler des réponses crédibles. Il reste à en convaincre les chefs d'Etat ou de gouvernement dont les visions à court terme tardent à se dissiper. C'est dire l'urgence d'en parler sans complaisance et lucidement.

Au total, ce débat doit s'adresser à l'opinion publique dans l'ensemble des pays. Il fonde la légitimité démocratique des institutions européennes.

Jean Arthuis, député européen

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- **17H00** – Accueil
- **17H30** – Mot d'accueil par M. le directeur de l'École Audencia Business School, **Emeric PEYREDIEU du CHARLAT**
- **17H35** – Introduction par **Jean ARTHUIS**, député européen et président de la commission des budgets, ancien ministre de l'Economie et des Finances

Face aux défis fiscaux (fraudes, paradis, optimisations, secret bancaire, convergence, ressources propres du budget européen), l'Union européenne et les Etats membres sont-ils victimes ou coupables ? Les chefs d'Etats et de gouvernement et l'ensemble des acteurs politiques ont-ils pris la mesure de leurs responsabilités ? Les scandales récents ont ému l'opinion publique, les premières réponses et décisions sont-elles suffisantes ? Quelles propositions pour rétablir l'égalité devant l'impôt et la loyauté dans la concurrence et le monde économique ? Quel équilibre entre la souveraineté fiscale nationale et ce que pourrait être la souveraineté fiscale européenne ? Pour répondre à ces questions, dresser un état des lieux, évaluer les forces et les faiblesses des systèmes en vigueur, dessiner les voies et moyens les plus appropriés pour régler les problèmes, formuler des propositions crédibles de réformes institutionnelles, fonder la confiance sur un pacte fiscal européen, trois acteurs de référence ont accepté de nous faire partager leurs visions, leurs analyses, leurs expériences et de débattre :



Alain LAMASSOURE, député européen, ancien ministre des Affaires européennes puis du budget entre 1993 et 1997, Président de la commission spéciale sur les rescrits fiscaux et autres mesures similaires par leur nature ou leur effet ;



Mario MONTI, économiste, Président de l'Université Bocconi, Président du Conseil des ministres d'Italie de 2011 à 2013, ancien commissaire européen au marché intérieur (1995-1999) et à la concurrence (1999-2004), Président du groupe de haut niveau sur les ressources propres du Budget de l'Union européenne (rapport rendu en Janvier 2017) ;



Pascal SAINT-AMANS, Directeur du Centre de Politique et d'Administration fiscale de l'OCDE, il mène le combat international contre le secret bancaire, les paradis fiscaux et lutte contre l'optimisation et la planification fiscale des grandes multinationales échappant à l'impôt.

- **19H15** – Échanges avec la salle
- **20H30** – Conclusion

LA CONFÉRENCE SE CLÔTURERA PAR UN COCKTAIL DANS L'ENCEINTE DE L'ÉCOLE AUDENCIA (INSCRIPTION OBLIGATOIRE)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Diffusion en direct sur 101,3



- L'entrée de l'école Audencia se fait par le « Chemin de la Censive du Tertre ». Parking gratuit à proximité des campus Censive et Tertre
- Accès depuis la gare SNCF (25') : via Tramway à la station « Gare SNCF Nord » prendre « T1 - direction François Mitterrand » et prendre correspondance à la station « Commerce » avec le « T2 - direction Orvault Grand Val » arrêt à la station « Ecole Centrale - Audencia »

>> **ENTRÉE GRATUITE**

(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

Merci de vous inscrire en précisant votre nom, prénom, téléphone, et adresse électronique :

- Par courriel :
j.arthuis.permanence@gmail.com
- Par courrier :
Jean Arthuis - Député européen
6 ter Rue René Homo - 53200 Château-Gontier
- Pour tout renseignement complémentaire :
Pierre Cormier, collaborateur
Tél : 06 20 47 19 71